

Mémoire et Patrimoine
du Pays Clervalois



La borne romaine de Pompierre-sur-Doubs

Mairie de Clerval - BP 18 - Place de la Mairie - 25340 CLERVAL
N° Enregistrement Préfectoral : W252001956
mppc.clerval@orange.fr

La borne romaine de Pompierre-sur-Doubs

Redécouverte en 2011 par un archéologue bénévole, la borne située à un carrefour de la Rue des Juifs à Pompierre-sur-Doubs était dissimulée jusqu'en 2008 dans un bosquet, elle fut remise au jour à l'occasion de travaux d'aménagement du carrefour visant à faciliter la circulation routière des riverains.



Vestige du système de fixation du crucifix

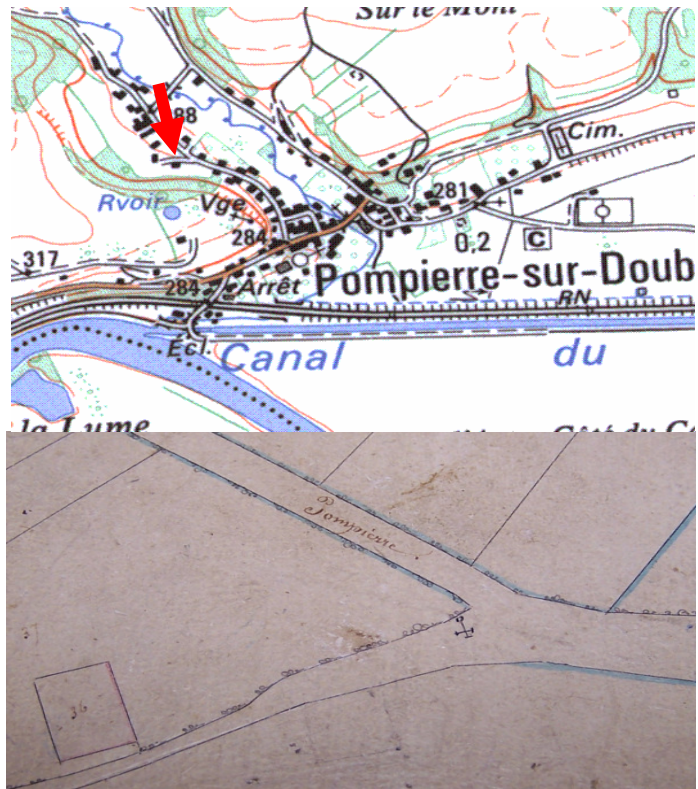
Cette imposante borne monolithique en grès rose anciennement surmontée d'un crucifix en bois dont le piton métallique de fixation est encore présent à son sommet, faisait fonction jusque dans les années 1950 de lieu de prières lors des processions de la Fête Dieu ou des Rogations ; certains anciens se souviennent d'y avoir participé.



La borne est visible sur la photographie aérienne de gauche (1980), elle est cachée par un buisson sur la photo de droite (2005). Photographies IGN.



La borne est située à proximité immédiate de la chaussée.



Le crucifix figure au cadastre napoléonien de 1836

L'ancêtre de nos bornes kilométriques

Ces repères servaient à l'époque gallo-romaine à indiquer les distances, à l'instar de nos modernes bornes kilométriques, elles étaient implantées le long des voies romaines importantes qui sillonnaient alors la Gaule et étaient utilisées principalement par les troupes et les fonctionnaires de l'Empire Romain.

Les bornes milliaires portaient des inscriptions indiquant les distances entre leur lieu d'implantation et le lieu de départ ou d'arrivée de l'itinéraire, elles mentionnaient également les travaux de construction ou d'entretien de la voie et le nom de l'empereur qui les avait réalisés. Destinées à être lues par un cavalier, les inscriptions se trouvaient à la partie supérieure de la borne, ce qui explique leur absence en cas de raccourcissement pour une utilisation en base de calvaire.

Environnement archéologique

Le village de Pompierre-sur-Doubs est situé sur le tracé de la voie romaine du Rhin, entre Vesontio et Epomanduodurum (Besançon et Mandeure). Jules Gauthier, dans son "Répertoire archéologique du canton de Clerval (Doubs)" de 1883 signalait des ruines romaines au lieu-dit "Ruenans" ainsi que de nombreuses trouvailles de monnaies romaines du 1er siècle sur le tracé de la voie romaine.

Le tracé de la voie romaine du Rhin dans ce secteur n'est pas encore connu précisément mais il semblerait que la majorité des maisons du village soient construites sur la voie romaine elle-même. Il est certain également que les matériaux de celle-ci ont été utilisés lors de la construction de ces maisons. Un récent sondage archéologique a confirmé que la borne milliaire avait été implantée à son endroit actuel au cours du 18^e siècle. Il est probable qu'elle était primitivement positionnée en bordure de la voie romaine, déplacée ensuite lors de la construction de l'église et réutilisée après raccourcissement en socle de crucifix ainsi que cela se pratiquait fréquemment.

Des avis compétents...

Voici quelques avis recueillis auprès d'archéologues spécialistes de l'époque gallo-romaine ou des voies antiques.

*"... je confirme que l'interprétation de cette borne en tant que "milliaire" est tout à fait plausible : sa forme et ses dimensions sont tout à fait conformes aux caractéristiques typiques des bornes routières antiques les plus répandues. Seule sa hauteur (1,42 m) paraît un peu faible (une hauteur totale proche de 2 m étant courante), mais il est fort possible que la partie sommitale ait été tronquée au moment de son emploi, afin d'adapter la hauteur à sa nouvelle fonction de piédestal (de croix de calvaire ?)... **JC Barçon SRA Franche-Comté.***

Au sujet du matériau utilisé (le grès rose), voici ce qu'en pense JC Barçon :

"...concernant la situation du gisement de grès le moins éloigné de Pompierre : effectivement, comme j'ai pu le constater, la commune de Grammont (70) est relativement proche et l'hypothèse proposée quant à la provenance du grès rose demeure plausible, même s'il n'existe actuellement aucune carrière de ce type recensée sur cette commune. Cependant, en tenant compte de la topographie de cette région (présence de reliefs) et des moyens de locomotion disponibles (attelages de bœufs), on peut comprendre aisément la forte propension des constructeurs antiques pour l'usage de matériaux dont les gisements sont à proximité immédiate (sauf si le site de consommation se trouve sur un même cours d'eau que le site d'extraction et en aval de ce dernier). En effet, si le transport s'effectue par voie terrestre, il est admis (expérimentalement) qu'il faut disposer d'un attelage constitué d'une paire de bœufs (au moins) pour tracter un chariot lesté d'une charge utile de 900 kg ; c'est à peu près le poids d'une borne comme celle de Pompierre (la densité des grès étant très variable : 2,10 à 2,7 tonnes par m³, ce calcul est approximatif). De prime abord, l'emploi du calcaire, très abondant aux alentours de Clerval et de Pompierre aurait donc paru bien plus commode et économique (vu le coût relativement élevé du transport par voie terrestre ; cf. " l'édit du Maximum" de Dioclétien) .Dans ces conditions, pourquoi aurait-on opté - à Pompierre - pour le grès rose ?

La réponse serait peut-être assez prosaïque ; elle renvoie au même problème que celui l'extraction des fûts de colonne monolithiques : la hauteur restreinte des bancs rocheux calcaires impose dans ce cas une extraction - dite " en délit "- du bloc. Dès lors, une borne ainsi débitée (dont les strates se retrouvent à la verticale) aurait été davantage soumise aux infiltrations d'eau (notamment au niveau de sa face supérieure) ce qui aurait rendu le calcaire encore plus gélif. Ainsi, compte tenu de la rudesse du climat local, sa longévité aurait été fortement compromise. L'emploi du grès des Vosges, matériau plus homogène - et surtout non gélif (malgré une relative porosité pouvant atteindre jusqu'à 24%) aurait alors pu se justifier. D'ailleurs, c'est sans doute ce qui explique qu'on a continué à l'employer aux alentours de Pompierre pour réaliser les parties les plus exposées des maisons (encadrements de baies, seuils, linteaux...)."

*"...Si je regarde la typologie des bornes milliaires disponibles, il apparaît que cette borne pourrait y entrer (diamètre, forme de la base). Dans ce cas, elle serait brisée (elles sont normalement plus haute) et aurait été réutilisée en base de croix ou autre. On pense évidemment immédiatement à cela, puisque l'on se trouve ici sur le passage de la voie de Chalon au Rhin sur laquelle ce genre de borne est attesté avec certitude..." **Pierre Nouvel - Université Bourgogne Franche-Comté***

*"...Effectivement, au vu de la borne avec son fût cylindrique, son socle grossièrement cubique et ses dimensions, je pense qu'il s'agit bien d'une borne milliaire. Il se peut cependant qu'il manque une partie du fût. Le emploi en base de croix est tout à fait classique. Il s'agit là d'une belle et rare découverte. Je vous invite évidemment à la protéger." **Serge Février - Champagne-Ardennes***